



Communiqué de presse
Vendredi 8 décembre 2023

Un choc d'investissement pour un plan d'entreprise ambitieux sur 40 ans

La Région Bretagne –propriétaire et autorité concédante– a validé le contrat de concession accordé pour 40 ans à la SPBB (Société Portuaire Brest Bretagne) après l'approbation des autres actionnaires du port, Brest Métropole et CCIMBO. Un vote historique qui témoigne d'une vision d'avenir partagée et de la confiance accordée au plan ambitieux de développement que le Port de Brest a bâti autour de 5 grands enjeux*. Un total de 900 M€ sera investi sur la période, dont un premier choc d'investissement de 500 M€ sur les 10 premières années.

La Société portuaire Brest Bretagne (SPBB) a été créée il y a trois ans avec mission d'exploiter le port de commerce dans un format nouveau, unique en France : une concession de 40 ans, couvrant un **périmètre de responsabilité plus étendu**. Elle représente un engagement fort pour le développement du port, de son territoire et de ses entreprises, qui va permettre d'engager plus avant les transitions et de **renforcer l'économie portuaire**.

Faire de Brest un port entrepreneur, qui consolide ses filières historiques et s'engage dans les transitions

Le Port de Brest complètera ses activités traditionnelles axées sur la logistique et la manutention des marchandises en diversifiant **ses champs d'intervention**. L'ambition est grande et le port contribuera au développement des énergies renouvelables offshore avec également pour mission d'attirer des investissements, de bâtir des partenariats publics-privés, ou encore d'incuber des entreprises maritimes...

Son modèle économique lui permet d'exploiter les superstructures, les infrastructures et le plan d'eau sur le périmètre concédé (**200 ha**) et donc d'assumer un rôle élargi, opérationnel en termes d'activités et d'investissements sur le long terme, tout à fait compétitif par rapport aux grands ports maritimes.

Si les **filières historiques restent dynamiques** (matières premières agricoles, conteneurs, réparation navale...), leurs consolidations nécessitent une mise à niveau des équipements et infrastructures existantes. Le Port de Brest doit aussi intégrer les transitions qui s'imposent : nouveaux usages sur le marché alimentaire animal, développement des énergies marines, décarbonation des transports (ferroviaire, nouveaux carburants, propulsion vélique, électricité à quai...) tout en tenant compte de la tension foncière et de l'objectif ZAN.

Un modèle autour de 5 enjeux industriels portant Brest vers un développement durable et pérenne

- **Le port de service**, autour de la **Forme 1** et de **l'élévateur à bateaux qui pourra aller jusqu'à 650 tonnes**. Travaillant en complémentarité avec Lorient et Concarneau, il pourra offrir une capacité d'accueil supplémentaire à des navires de taille moyenne sur pontons et l'accès à la mer pour des acteurs industriels ou logistique des transitions maritimes, énergétiques ou écologiques ;
- **La plateforme logistique multimodale** (mer, route, train), située au cœur du réseau européen (RTE-T) et consolidée autour de deux métiers, les Matières Premières Agricoles (MPA), avec la plateforme Bunge, et les conteneurs, dans une organisation décarbonée : rail, logistique du dernier km, lignes décarbonées, produits bio...
- **La réparation navale durable**, mais aussi la déconstruction, autour des **Formes 1, 2 et 3**, dont les **outillages, uniques en Europe**, datent de plus de 50 ans. Leur **modernisation s'impose donc dans les 10 ans à venir** en même temps que **leur adaptation aux dernières normes environnementales et leur électrification**.
- **Le service des énergies**, avec son quai dédié, doit opérer une mutation pour aller vers des carburants moins carbonés (Bio-GNL, H2...), l'autoproduction solaire, l'électrification des quais...
- **L'accueil des EMR**, sur le polder, sera essentiel pour répondre aux ambitions nationales en matière d'**éolien en mer, notamment flottant**. Le port de Brest va privilégier une activité axée sur la **réalisation des flotteurs**, avec une surface disponible de plusieurs dizaines d'hectares sur le terminal industriel, tandis que le port de Lorient, proche des futurs parcs de Bretagne sud, proposera une activité de service (préparation des derniers maillons des câbles ou lignes de mouillage et base de maintenance).

Enfin, la zone portuaire, dans un contexte de forte tension foncière, pourra **accueillir, sur des espaces gagnés, des industries des transitions** autour de la distribution d'énergies décarbonées, la propulsion vélique, la logistique décarbonée, l'innovation maritime ou la réparation durable.

* Le plan d'entreprise de la SPBB s'inscrit dans la **nouvelle stratégie portuaire régionale**, « la Bretagne : un port, plusieurs quais », au service de la transition énergétique, du développement territorial et des mutations des entreprises et filières vers une économie décarbonée. En résumé, la Région attend de ses **ports** qu'ils soient **propres, sobres et producteurs d'énergie renouvelable**.